COMMISSION BANCAIRE ET FINANCIERE

Contrôle de l'information financière et des marchés d'instruments financiers



Etudes et documents : n° 17

Juin 2002

Les communiqués relatifs aux résultats annuels 2001 des sociétés cotées au premier marché et au nouveau marché.

Le premier marché en bref ...

- 98 % des sociétés cotées publient leur communiqué relatif à leurs résultats annuels dans le délai de trois mois (97 % en 2001).
- Le délai moyen de publication des communiqués annuels publiés en 2002 est de 74 jours après la clôture de l'exercice (76 jours en 2001).
- 89 % des sociétés mentionnent que les informations comptables présentées ont été vérifiées par le commissaire (88 % en 2001).

Introduction

Depuis l'arrêté royal du 17 décembre 1998 (Moniteur belge du 16 janvier 1999) modifiant l'arrêté royal du 3 juillet 1996¹, les sociétés cotées au premier et au nouveau marché doivent publier un communiqué payant relatif à leurs résultats annuels et ce, dans un délai de trois mois à dater de la clôture de leur exercice. Ce communiqué doit contenir certaines données comptables obligatoires, un commentaire de ces données ainsi qu'une mention relative au contrôle des données comptables par le commissaire.

Arrêté roval du 3 juillet 1996 relatif aux obligations en matière d'information périodique des émetteurs dont les instruments financiers sont inscrits au premier marché et au nouveau marché d'une bourse de valeurs mobilières.

La Commission bancaire et financière a publié trois études (n° 8 – mai 1999, n° 13 - juillet 2000 et n° 15 – juillet 2001) sur les communiqués annuels publiés en 1999, en 2000 et en 2001 en vertu de l'arrêté royal précité.

La présente étude, qui actualise celles publiées précédemment, couvre une année complète et porte sur les 122 sociétés belges cotées au premier marché, hors sicafi et pricaf, qui ont publié un communiqué annuel relatif à leur comptes annuels 2001. Elle porte, de façon plus limitée, sur les communiqués annuels publiés par les sociétés belges cotées au Nouveau Marché au cours de la même période.

Par ailleurs, quelques émetteurs ont pris l'habitude de publier deux communiqués relatifs à leurs résultats annuels, le premier étant le plus souvent qualifié de communiqué préliminaire. Pour les besoins de la présente étude, seul le communiqué publié conformément aux dispositions de l'arrêté royal a été retenu.

Données relatives au premier marché

1. Délais de publication

1.1. Ventilation mensuelle des publications

La répartition des communiqués selon que la publication est intervenue un, deux ou trois mois après la clôture de l'exercice considéré donne la situation suivante :

Tableau 1	2000		20	01	2002		
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Les 1er et 2ème mois	16	12 %	21	17 %	23	19 %	
Le 3ème mois	106	82 %	102	80 %	97	79 %	
Après le 3ème mois	8	6 %	4	3 %	2	2 %	
Total	130	100 %	127	100 %	122	100 %	

On constate que 98 % des sociétés (par rapport à 97 % en 2001, 94 % en 2000 et 89 % en 1999) ont publié leur communiqué annuel dans le délai réglementaire de trois mois.

1.2. Délais moyens de publication

Les délais moyens, exprimés en jours calendrier, pour les périodes sous revue, se présentent comme suit :

Tableau 2	2000	2001	2002
Bel 20	75 j	71 j	70 j
Continu		75 j	72 j
Fixing		79 j	76 j
Ensemble des sociétés	79 j	76 j	74 j

On constate que pour l'année passée en revue, le délai de publication du communiqué annuel des sociétés composant le Bel 20 est resté sensiblement le même que pour l'année précédente (il avait diminué en 2001 par rapport à l'année 2000).

Cependant, le délai moyen de publication de l'ensemble des sociétés² a subi une légère diminution.

2. <u>Vérification des données comptables par le commissaire</u>

Les communiqués ont été classés en trois catégories suivant qu'ils indiquent ou non que les chiffres ont été vérifiés par le commissaire.

Tableau 3	2000		2001		2002	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Mention que les chiffres sont vérifiés	115	88 %	112	88 %	109	89 %
Mention que les chiffres ne sont pas vérifiés	8	6 %	9	7 %	8	7 %
Pas de mention	7	6 %	6	5 %	5	4 %
Total	130	100 %	127	100 %	122	100 %

Le pourcentage de sociétés qui déclarent des données comptables vérifiées par leur commissaire est quasi inchangé par rapport à l'année dernière.

² Une comparaison selon les marchés n'est pas pertinente avec les années précédentes en raison de la réorganisation des marchés intervenue en 2001 et des différences marquées dans la population des sociétés concernées.

La diversité importante des mentions utilisées dans les communiqués publiés en 1999 en ce qui concerne l'existence ou non de réserves a conduit le Conseil de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises (IRE) à émettre le 7 janvier 2000 un avis relatif au rôle du commissaire face aux communiqués semestriels et annuels des sociétés cotées en bourse. Cet avis précisait notamment les mentions à reprendre dans les communiqués sur les résultats annuels dans les différentes hypothèses possibles d'avancement des travaux de vérification.

Le tableau 4 ci-après distingue les communiqués (109 sur le total de 122) dont les chiffres ont été vérifiés par le commissaire et ce, suivant la classification préconisée par l'IRE.

Tableau 4	2000		2001		2002	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Chiffres audités avec réserves (audit totalement terminé) ³	0	0 %	5	4 %	1	1 %
Chiffres audités sans réserves (audit totalement terminé) ⁴	58	50 %	60	54 %	45	41 %
Audit "substantially completed"	53	46 %	43	38 %	63	58 %
Aucune mention sur des réserves ou corrections significatives	4	4 %	4	9 %	0	0 %

On constate pour l'année sous revue une diminution du nombre de sociétés pour lesquelles les travaux de révision sont entièrement terminés au moment de la publication (42 % en 2002, 58 % en 2001, 50 % en 2000). Les commissaires ont apporté, cette année, des mentions ou corrections significatives pour toutes les sociétés.

3. Contenu chiffré

Le contenu chiffré a été présenté sous forme de tableau dans l'ensemble des communiqués publiés cette année (inchangé par rapport à 2001).

3.1. Données comptables sur les résultats

Les tableaux 5 et 6 ci-après résultent d'une analyse plus détaillée du contenu des communiqués annuels selon les grands agrégats comptables.

³ Couvre les cas d'audit terminés, rapports signés ou non.

⁴ Couvre les cas d'audit terminés, rapports signés ou non.

Les communiqués annuels doivent au minimum contenir certaines données comptables (à savoir, les sept données reprises dans le tableau n° 5 ci-après). Certaines données ne sont toutefois pas adaptées à l'activité spécifique de certaines sociétés (banques, cas particuliers, ..). En outre, un certain nombre de sociétés à portefeuille utilisent le schéma optionnel⁵. Pour rappel, dans une circulaire de décembre 1999, la Commission bancaire et financière a préconisé un schéma pour les communiqués de ces sociétés.

Pour l'année 2002, 7 sociétés cotées belges n'ont pas été prises en compte vu qu'elles présentent leurs chiffres selon d'autres normes de comptabilisation (normes internationales IAS, normes américaines US Gaap).

L'analyse des données comptables a dès lors été faite selon le schéma utilisé.

A. <u>Données comptables publiées par les sociétés utilisant le schéma général des comptes</u>⁶

Tableau 5	2000 (base = 97)		_	01 = 100)	2002 (base = 91)		
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Chiffre d'affaires ou équivalent	96	99 %	100	100 %	91	100 %	
Résultat d'exploitation	91	94 %	93	93 %	91	100 %	
Résultat financier	90	93 %	91	91 %	90	99 %	
Résultat courant	90	93 %	93	93 %	89	98 %	
Résultat exceptionnel	93	96 %	95	95 %	90	99 %	
Résultat avant impôts	94	97 %	94	94 %	90	99 %	
Résultat après impôts	97	100 %	100	100 %	91	100 %	

Malgré l'obligation introduite en 1996, le chiffre d'affaires ou équivalent, le résultat d'exploitation et le résultat après impôts sont les trois seules données comptables mentionnées par l'ensemble des sociétés utilisant le schéma général des comptes. Les autres données obligatoires ne sont pas systématiquement publiées dans tous les communiqués sous revue. Néanmoins, on peut constater que de plus en plus de sociétés complètent leurs informations financières.

.

⁵ Schéma de compte de résultat optionnel de l'arrêté royal du 1er septembre 1986 relatif aux comptes annuels et consolidés des sociétés à portefeuille.

⁶ A l'exception des banques et autres cas particuliers (au nombre de 11).

B. Données comptables publiées par les sociétés utilisant le schéma optionnel

Tableau 6	2000 (base = 26)		2001 (base = 22)		2002 (base = 20)	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Résultat financier récurrent	23	88 %	22	100 %	20	100 %
Autre résultat récurrent	23	88 %	22	100 %	20	100 %
Résultat en capital	23	88 %	21	96 %	20	100 %
Quote-part nette dans le résultat des sociétés mises en équivalence	17	65 %	17	77 %	20	100 %
Résultat exceptionnel	22	85 %	18	81 %	20	100 %
Résultat avant impôts	25	96 %	22	100 %	20	100 %
Résultat après impôts	26	100 %	22	100 %	20	100 %

Les sept données comptables préconisées par la CBF ont été mentionnées par l'ensemble des sociétés utilisant le schéma optionnel au cours de l'exercice sous revue.

3.2. <u>Données extra-comptables</u>

Au-delà des données comptables obligatoires, certaines sociétés fournissent des données extra-comptables utiles pour l'information des investisseurs :

Tableau 7	2000 (base = 130)		2001 (base = 127)		2002 (base = 122)	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Données par action	78	60 %	82	64 %	88	72 %
Données sectorielles ou géogr.	57	44 %	46	36 %	64	52 %
Perspectives	99	76 %	95	74 %	106	87 %
Dividende	110	85 %	117	92 %	105	86 %

En ce qui concerne les données extra-comptables, il existe des fluctuations par rapport aux années précédentes. Cependant, on constate une tendance générale à reconnaître l'utilité de publier ces données non obligatoires dans le cadre de la communication externe des entreprises.

4. <u>Informations diverses</u>

A titre d'information, nous avons également relevé le nombre des sociétés qui mentionnent leur adresse internet.

Tableau 8	2000		2001		2002	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Adresse internet de la société	38	29 %	60	47 %	70	57 %

De plus en plus de sociétés fournissent leur adresse internet.

Données relatives au nouveau marché

Sur les huit sociétés cotées au nouveau marché, sept ont publié un communiqué annuel en 2002.

Le délai moyen de publication pour ces sept communiqués a été de 84 jours (délai inchangé par rapport à 2001).

Six des sept sociétés ont fait contrôler leurs chiffres par le commissaire.

Etudes et documents : n° 17

Annexe

Tableaux chronologiques des publications

1. Sociétés inscrites au premier marché clôturant leur exercice le 31 décembre

Nom	Résultats annuels 2001:
société	date de publication
Brederode	31 janvier 2002
Ibel	09 février 2002
Cobepa	15 février 2002
Umicore	16 février 2002
BMT	19 février 2002
Brantano	20 février 2002
Delhaize	22 février 2002
Mobistar	22 février 2002
Telindus Group	22 février 2002
Afrifina	23 février 2002
D'Ieteren	26 février 2002
Glaverbel	26 février 2002
Sidro	26 février 2002
Arinso	27 février 2002
I.P.T.E.	27 février 2002
Distrigaz	28 février 2002 ⁷
EVS Broadcast	28 février 2002
Fluxys (ex-Distrigaz)	28 février 2002
Real Software	28 février 2002
Remi Claeys Aluminium	28 février 2002
Bureau Van Dijk	01 mars 2002
Picanol	01 mars 2002
Solvus	01 mars 2002 ⁸
Van de Velde	01 mars 2002
Belgacom	02 mars 2002
Punch International	02 mars 2002
KBC Banque & Assurance	05 mars 2002
Carrières Unies de Porphyre	06 mars 2002
Electrabel	06 mars 2002
Barco	07 mars 2002
Ontex	07 mars 2002
Prominter	07 mars 2002
Texaf	07 mars 2002
Agfa-Gevaert	08 mars 2002
Bekaert	08 mars 2002
Econocom Group	08 mars 2002 ⁹
Photo Hall	08 mars 2002
Tessenderlo	08 mars 2002
Sipef	08 mars 2002
Quick	09 mars 2002
Ter Beke	09 mars 2002
Bois Sauvage	13 mars 2002
Surongo	13 mars 2002 ¹⁰

⁷ Premier exercice de la nouvelle Distrigaz (du 01-07-2001 au 31-12-2001).

⁸ Rectificatif publié le 2 mars 2002.

⁹ Résultats provisoires publiés le 25 janvier 2002.

¹⁰ Avis rectificatif publié le 14 mars 2002.

[*]	14 2002 11
Interbrew	14 mars 2002 ¹¹
Solvus International	14 mars 2002
Spector	14 mars 2002
Auximines	15 mars 2002
Deceuninck	15 mars 2002
Dexia	15 mars 2002
Fortis	15 mars 2002
Gevaert	15 mars 2002
Lotus Bakeries	15 mars 2002
LSG	15 mars 2002
Recticel	15 mars 2002
Systemat	15 mars 2002
Fountain	16 mars 2002
Ion Beam Application	16 mars 2002
PCB	16 mars 2002
Rosier	16 mars 2002
Zenitel	16 mars 2002
Henex	19 mars 2002
Moury Construct	19 mars 2002
Ackermans & van Haaren	20 mars 2002
Almanij	20 mars 2002
Compagnie Immobilière de Belgique (Immobel)	20 mars 2002
Omega Pharma	20 mars 2002
Duvel Moortgat	21 mars 2002
CFE	22 mars 2002
GIMV	22 mars 2002 ¹²
Pinguin	22 mars 2002
Resilux	22 mars 2002
Sapec	23 mars 2002
Solvay	23 mars 2002 ¹³
Concentra	26 mars 2002
Roularta Media Group	26 mars 2002
Solvac	26 mars 2002
Atenor Group	27 mars 2002 ¹⁴
Société belge des Bétons	27 mars 2002
VPK Packaging Group	27 mars 2002
Agridec	28 mars 2002
Beluga	28 mars 2002
Carestel	28 mars 2002
Cimescaut	28 mars 2002
Miko	28 mars 2002 28 mars 2002
Sioen Industries	28 mars 2002 28 mars 2002
Spadel	28 mars 2002 28 mars 2002
Trustcapital Partners	28 mars 2002 28 mars 2002
Accentis	29 mars 2002
Campine	29 mars 2002 29 mars 2002
CNP	29 mars 2002 29 mars 2002 ¹⁵
Co.Br.Ha	29 mars 2002 29 mars 2002
CMB	29 mars 2002 29 mars 2002
	29 mars 2002 29 mars 2002
Financière d'Obourg Financière de Tubize	29 mars 2002 29 mars 2002
Floridienne	29 mars 2002 29 mars 2002
1 IOTIGICILIC	27 111018 2002

Rectificatif publié le 15 mars 2002.

12 Chiffres sur la consolidation partielle publiés le 22 février 2002.

13 Résultats provisoires publiés le 09 février 2002.

14 Rectificatif publié le 29 mars 2002.

15 Comptes consolidés restreints publiés le 1er février 2002.

GBL	29 mars 2002
Kinepolis Group	29 mars 2002
Mitiska	29 mars 2002
UCB	29 mars 2002
Catala	30 mars 2002
Cokeries d'Anderlues	30 mars 2002
Deficom Group	30 mars 2002
Electrorail	30 mars 2002
Hamon	30 mars 2002
I.R.I.S. Group	30 mars 2002
Mosane	30 mars 2002
Nord-Sumatra Investissements	30 mars 2002
S.A.B.C.A.	30 mars 2002
Socfin	30 mars 2002
Sofina	30 mars 2002
Think-Media	30 mars 2002
City Hotels	03 avril 2002
Koramic	04 avril 2002

2. Sociétés inscrites au premier marché ne clôturant pas leur exercice le 31 décembre

Nom	Clôture	Résultats annuels 2001 :
société	exercice	date de publication
SCF	28-02-01	31 mai 2001
Dolmen	31-03-01	27 juin 2001
Colruyt	31-03-01	29 juin 2001
Docpharma	30-06-01	04 septembre 2001
Neuhaus	30-06-01	07 septembre 2001
Glaces de Moustier	31-10-01	16 novembre 2001
Ubizen	30-09-01	28 novembre 2001
Associated Weavers	30-11-01	31 janvier 2002
GIB Group	31-01-02	28 mars 2002

3. Sociétés inscrites au nouveau marché

Nom	Clôture	Résultats annuels 2001 :
société	exercice	date de publication
Parc Paradisio	31-10-01	31 janvier 2002
IBt	31-12-01	22 février 2002
Best Of Group	31-12-01	28 mars 2002
Fardis	31-12-01	30 mars 2002
Fidelity Net Marketing	31-12-01	30 mars 2002
Link Software	31-12-01	30 mars 2002
Thema Vision Group	31-12-01	30 mars 2002

Etudes publiées

- 1. Les communiqués semestriels 1997 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1997)
- 2. Le tableau de flux de trésorerie ou de financement : un examen comparatif de l'information donnée par les entreprises cotées à terme (février 1998)
- 3. La publication de données spécifiquement destinées aux investisseurs par les sociétés cotées au marché à terme (mars 1998)
- 4. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1997 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (mai 1998)
- 5. Etude comparative sur les informations publiées par les sociétés cotées belges en matière de "corporate governance" (octobre 1998)
- 6. Les communiqués semestriels 1998 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1998)
- 7. Quelle transparence pour le portefeuille-titres (janvier 1999)
- 8. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1998 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (mai 1999)
- 9. Règles d'évaluation (juillet 1999)
- 10. Etude comparative sur les informations publiées par les sociétés cotées belges en matière de "corporate governance" dans les rapports annuels 1998 (novembre 1999)
- 11. La publication de données spécialement destinées aux investisseurs par les sociétés belges cotées au premier marché (décembre 1999)
- 12. Les communiqués semestriels 1999 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1999)
- 13. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1999 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (juillet 2000)
- 14. Les communiqués semestriels 2000 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (novembre 2000)
- 15. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 2000 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (juillet 2001)
- 16. Les communiqués semestriels 2001 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (Novembre 2001)

Des exemplaires supplémentaires des études publiées, disponibles dans les deux langues nationales, peuvent être obtenus par écrit ou par fax auprès du Service Documentation de la CBF (Mme G. Malcorps) au prix de EUR 4 par étude.

Ces textes sont également disponibles sur le site de la Commission (www.cbf.be).

CBF / DOCUMENTATION ET PUBLICATIONS AVENUE LOUISE 99 1050 BRUXELLES FAX : O2/535.23.23

11121